

CISSÉ AMADOU CHEIKHOU, PREMIER SECRÉTAIRE DE L'AJD :

"Si la transition se fait sans les déportés, ce sera une transition tronquée..."

L'AJD, naguère petit parti issu d'une scission au sein de A.C (en 2001), fait son bonhomme de chemin et joue aujourd'hui dans la cour des grands. En effet, à la veille du coup d'Etat son Président était déjà associé à toutes les initiatives des partis de l'opposition et depuis le changement du 03 août il a été reçu par le Président du CMJD à deux reprises. Sans ambages, Cissé Amadou Cheikhou, plus connu sous le nom de Mody Cissé, Premier Secrétaire de ce parti, a répondu à nos questions au modeste - mais chaleureux - siège de ce parti.

Eveil-Hebdo : Vous avez été reçu à deux reprises par le Président du CMJD. Quelle impression vous a-t-il laissé ?

Cissé Amadou Cheikhou : Je remercie avant tout l'Eveil de me permettre de m'a-

dresser à mes militants et militantes et au-delà des ces militants, à l'ensemble de l'opinion publique mauritanienne. Effectivement nous avons été reçus à deux reprises par le Président du Conseil, Chef de l'Etat. La première fois avec l'ensemble des responsables de partis et la seconde fois, individuellement. L'impression que nous avons est qu'il semble que le Président du Conseil est très attentif aux propos que nous lui tenons, aux propositions que nous faisons et il sait également ce qu'il veut. On est réellement à l'aise quand on s'adresse au Président du Conseil. C'est ce qui manquait en Mauritanie. Les différents chantiers qu'il propose sont très bons mais nous pensons qu'il faut les approfondir et y ajouter d'autres points.

Lire page 4



"Si la transition se fait sans les déportés, ce sera une transition tronquée..."

Justement que pensez-vous des premiers pas du nouveau régime ?

CAC : Vous savez que la transition est encore à ses débuts. Le Président du Conseil nous a rappelé les points auxquels il tenait et je crois aussi que ces points ont paru dans l'ensemble de la presse mauritanienne. A savoir la neutralité du pouvoir, du Conseil Militaire, du Gouvernement et de ses Ministres. Ceci est une grande revendication de l'opposition à laquelle on appartenait. On a toujours voulu que l'administration soit neutre. Aujourd'hui que nous avons cette neutralité qui a été concrétisée par une ordonnance passée en conseil des ministres donc ça c'est déjà un grand pas. Maintenant nous pensons que la commission chargée de la transition est encore à ses débuts. Nous pensons qu'ils sont dans leurs premiers travaux, les travaux d'experts. Mais nous pensons qu'après ces travaux d'experts, il faudrait que les acteurs politiques soient impliqués. Jusque là le travail est encore unilatéral il n'y a pas une implication des politiques mais nous avons eu à poser le problème lors de notre rencontre avec le Ministre de l'intérieur.

Nous avons fait comprendre qu'il était important que les politiques soient impliqués au plus haut niveau. Il nous a assuré qu'après le travail technique de la commission que ce ne sera pas un produit fini que l'on va nous donner. Une fois qu'ils feront le travail technique, ils vont les proposer aux partis politiques. Et bien entendu nous nous attendons ce grand débat. La Mauritanie a besoin de résoudre sa transition. Mais nous sommes plus ou moins inquiets parce que jusque là encore les grandes décisions de cette commission tournent au tour des élections, or nous pensons qu'il y a un certain nombre de points que la transition devrait prendre en compte. Notamment, le retour des déportés et aujourd'hui si on a pris une loi d'amnistie pour permettre aux politiciens de participer aux élections, aux exilés de revenir, il est également important aujourd'hui que les déportés reviennent et participent en tant que mauritaniens à cette transition politique pour éviter que les prochaines élections ne soient contestables. Nous pensons que c'est un point focal et que c'est fondamentalement que la transition le prenne en charge.

Il semble que les partis politiques n'arrivent toujours pas à s'entendre sur un minimum, donnant ainsi libre champ au CMJD de mener la transition, qu'en pensez-vous ?

CAC : Vous savez très tôt après les premiers jours du coup d'Etat, les partis politiques de l'opposition avaient tenté de se retrouver. Cette tentative malheureusement n'a pas abouti, compte tenu que certains partis n'ont pas répondu présent à l'appel et nous n'avions pas voulu aller en horde dispersés dans la mesure où il y avait un minimum d'entente entre nous.

On avait voulu que l'ensemble des partis se retrouvent sur une même table, analysent la situation, essaient de prendre l'initiative ensemble. Malheureusement cela n'a pas eu lieu. Il y a eu un malentendu entre certains partis politiques ce qui fait que cette réunion programmée depuis le 03 août n'a pas pu aboutir. Depuis lors les partis politiques sont entrain de se chercher.

N'estimez-vous pas dans ce cas que les partis politiques offrent une fâcheuse image à l'opinion publique à quelques mois des élections générales ?

CAC : En tant que responsable et acteur politique, je suis déçu du fait qu'aujourd'hui des partis qui étaient arrivés à dépasser beaucoup de divergences, n'arrivent pas à se retrouver autour d'une même table. Aujourd'hui l'opportunité élan, et qu'une bonne partie de leurs revendications à savoir la mise en place d'une commission électorale indépendante, la neutralité de l'administration, la suppression de l'article 104 apocryphe il est nécessaire de se retrouver autour d'une table pour débattre de tout ceci avant d'aller aux élections transparentes. Mais rien n'est perdu, nous avons toujours des contacts. Nous espérons qu'avec la volonté des uns et des autres qu'on arrivera le plus rapidement à se mettre autour d'une table. Aujourd'hui ce qui est important c'est que le CMJD a mis sur table les règles du jeu, pour que cela ne soit pas imposé, il est nécessaire que l'ensemble des partis politiques se retrouvent et essaient d'avoir un consensus sur l'ensemble des problèmes de la transition. Il est important que l'on réunisse l'ensemble de ces propositions, que l'on obtienne un consensus autour des propositions et qu'on essaye de créer une convergence entre les propositions du CMJD et celles des partis politiques. C'est notre vision et nous pensons qu'elle est la meilleure ; sinon cela risque de venir d'un seul côté et peut donner l'impression d'être imposé du dehors et c'est cela qu'il faut éviter aujourd'hui. Donc je demande aux politiciens mauritaniens de se ressaisir, de savoir que rien n'est perdu et qu'il est temps de se retrouver autour d'une table et de débattre de l'ensemble de ces problèmes.

Certains leaders du FLAM estiment qu'ils ne sont pas concernés par la dernière amnistie et ne veulent toujours pas rentrer au pays, les approuvez-vous ?

CAC : Les prisonniers du mourir de Walata, ceux des événements de 1986 dans les régions intérieures (Sélibaby, Kaédi, Rosso et Zouérate), les Nassériens et les Bassistes, les militaires et civils incarcérés à Jreida en 1990-1991, qui devraient être jugés à Ouad Nagapour complot contre la sûreté de l'Etat ont tous été amnistiés en 1991. Cependant, il manquait le décret d'application listant les concernés. C'est cette amnistie de

1991 qui a permis à ceux qui sont restés au pays de participer à la pseudo démocratie de Maawiya... Si cette offre d'amnistie est toujours valable, je pense qu'il est important que l'ensemble des exilés politiques négro-africains reviennent dans leur pays. Maintenant je ne suis pas à la place des FLAM. Ils sont les mieux placés pour savoir ce qu'ils doivent faire. Ce qui est intéressant et très important c'est que l'ensemble des mauritaniens se retrouve dans le cadre de cette transition. Ils sont en dernier ressort responsables de leurs positions que nous respectons.

Certains vous reprochent une attitude sectaire en ne défendant que thèses négro-africaines, que leur répondez-vous ?

CAC : Je pense que nous ne défendons pas que les causes négro-africaines. L'AJD est un parti national ouvert à l'ensemble des mauritaniens. Il se trouve aujourd'hui que les dossiers que nous mettons sur table sont nationaux. Nous ne pensons pas que ce soit uniquement des dossiers négro-africains. Aujourd'hui, demander le retour des déportés revient à l'ensemble des patriotes de ce pays. Tout celui qui aime ce pays, qui veut sa construction, doit demander aujourd'hui le retour des déportés. Nous pensons que c'est un thème général, ce n'est un problème mauritanien et que l'ensemble des mauritaniens devraient poser ce problème. Nous ne pensons pas que se soit un thème sectaire. Et qu'il y ait la lumière sur la période sombre de la Mauritanie n'est pas non plus un thème sectaire. A ce que je sache, des partis comme l'APP, le RFD, le PLEJ, l'UNDD et l'UFP demandent le retour organisé des déportés. Donc nous pensons que ce ne sont pas des thèmes sectaires, ce sont des thèmes nationaux. Nous mettons peut-être plus d'accent sur ces sujets.

Justement que pensez-vous des propos de Bodiel qui affirmait lors d'une émission à RFI que le problème des déportés n'en était pas un ?

CAC : Moi je pense qu'aujourd'hui, que tout mauritanien honnête, sincère et patriote doit faire du retour des déportés une lutte prioritaire. Bien entendu quand on est mal intentionné, on peut ne pas demander le retour des déportés. Mais les déportés sont des citoyens mauritaniens et nous sommes dans le cadre d'une transition et nous parlons dans une nouvelle ère de jeu démocratique apaisé que nous voulons transparente, libre et incontestable. Pour cela, il est important que l'ensemble des mauritaniens, les déportés y compris participent à ce jeu. On peut peut-être demander aux exilés de revenir un à un. Mais on ne peut pas demander aux déportés de revenir un à un. Ceux qui étaient revenus de façon clandestine (moyto koola) ne sont pas encore rétablis dans leur droit. C'est ce qui a découragé les autres à revenir. Ils étaient partis sous la

contrainte de leur propre gouvernement et c'est par la volonté politique de leur propre gouvernement qu'ils doivent revenir. Il est extrêmement important que le CMJD prenne une décision courageuse en demandant l'aide de la communauté internationale pour le retour organisé des déportés. Cela ne fera que renforcer la cohésion nationale et contribuer au succès de la transition. Si la transition se fait sans les déportés, ce sera une transition tronquée et toute élection qui y est organisée sera contestable en ce qu'elle exclut délibérément une partie de ceux qui sont concernés. Donc il est important que la transition se fasse avec tous les mauritaniens et tous les mauritaniens.

Il semble que l'AJD n'a d'existence qu'à Nouakchott et est peu représentée à l'intérieur du pays, est-ce vrai ?

CAC : Ce n'est pas vrai cela ne se vérifie pas sur le terrain. Le parti n'est pas qu'à Nouakchott. La preuve est que pendant les échéances électorales passées, le parti ne s'est pas présenté qu'à Nouakchott. Il s'est présenté dans le département, de Haïrè Mbar, il s'est présenté à Kaédi et dans différentes communes du Sud. Et aujourd'hui le parti est fortement implanté au Sud du pays. Nous sommes entrain de progresser vers la route de l'espoir. Nous sommes également entrain de nous implanter petit à petit à Nouadhibou et à Zouérate. Nous sommes représentés dans les neuf communes de Nouakchott. Nous aussi à l'extérieur une section en Europe et une autre aux USA.

Serez-vous candidat à la présidentielle qui s'annonce ?

CAC : Ce qui est important de dire c'est que l'AJD est un parti qui a prôné de tout temps la participation aux élections. Dès notre reconnaissance, à notre première conférence de presse le 25 avril 2001, nous avons dit, alors que la scène politique en ce moment se caractérisait par le boycott répétitif des élections, que notre parti faisait de la participation à toute élection, une option fondamentale. Nous avons fait comprendre que l'AJD est un parti qui veut conquérir le pouvoir et un parti qui veut conquérir le pouvoir ne peut passer que par les urnes. Si toutes les conditions telles que nous le voulons sont remplies, rien ne nous empêche, au regard de notre option fondamentale de participer à toute élection. C'est encore tôt de parler de cela, nous allons voir ce qu'il y a lieu de faire le moment venu.

Il apparaît que l'AJD et le PLEJ défendent pratiquement les mêmes causes, pourrions-nous alors envisager une fusion des deux partis ?

CAC : Il est également important de comprendre que nous sommes en bonne relation avec l'ensemble de la classe politique mauritanienne. L'option de l'AJD, c'est effectivement de répondre à toutes les invitations

de discussions et de débats. Jusque là nous n'avons jamais refusé de débattre. Donc nous avons de très bonnes relations avec le PLEJ et avec l'ensemble des autres partis. Les différentes directions du PLEJ et de l'AJD ont eu à débattre de beaucoup de problèmes et il est souhaitable que ce débat continue. Si les opportunités de coalition se présentent au niveau de ces deux partis et avec d'autres partis encore sur la base d'une communauté de compréhension ou d'appréhension de ces problèmes nationaux, ce sera une bonne chose...

Beaucoup redoutent aujourd'hui l'émergence du courant islamiste, êtes-vous dans ce cas pour la reconnaissance du PCD qui est largement influencé par ces milieux ?

CAC : Il est bien entendu que nous militons profondément pour la reconnaissance du PCD puisque dans ce parti il n'y a pas que des islamistes. Ama connaissance les islamistes qui sont dans le PCD, ont toujours prôné leurs idées dans le cadre de la démocratie contrairement à certains islamistes dans d'autres pays qui prennent les armes et tuent etc. Ils ont toujours dit qu'ils doivent dans le cadre de la Mauritanie, s'exprimer dans des partis politiques et qu'ils veulent défendre leur programme dans le cadre de partis politiques. Et dans le PCD, il n'y a pas que islamistes, il y a d'autres courants. Ce sont des mauritaniens qui remplissent toutes les conditions pour la formation d'un parti politique. J'ai eu à discuter et à connaître ces islamistes qui sont au PCD, pendant la campagne électorale passée. J'ai discuté avec eux, je les ai cotoyés, ils ont des idées hautement républicaines et profondément enracinées dans le cadre de la démocratie mauritanienne. Et il n'y a pas lieu de les empêcher de participer au jeu démocratique. Cela dit, l'Islam ne doit être le monopole d'aucun parti politique en Mauritanie.

Que pensez-vous de la position de l'UFP qui estime que la question de la cohabitation entre les différentes communautés ne doit pas être posée maintenant ?

CAC : C'est la position de l'UFP. Ce que je veux défendre, c'est celle de l'AJD. Je respecte la position de l'ensemble de la classe politique, chaque parti politique a ses idées, sa manière de voir les choses mais nous pensons aujourd'hui qu'il est important que le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie aille dans le sens de la réconciliation nationale en prenant des mesures de réparation des préjudices infligés à la communauté Négro-Africaine. Et dans ce cadre, dans la mesure où on doit retoucher la constitution, on doit y mettre des amendements de nature à régler le problème de la cohabitation entre les différentes composantes nationales.

Propos recueillis par Birome Guéye